

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 10148 Numéro SIREN : 431 476 001 Nom ou dénomination : A2 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2022 sous le numéro de dépôt 27417

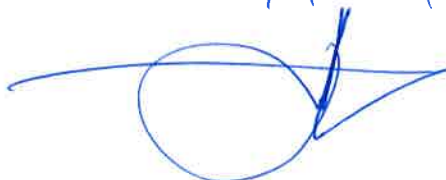
A2 CONSULTING

14 rue d'Ouessant

75015 PARIS

PLAQUETTE DES COMPTES
ARRETES AU 31 AOUT 2021

*Certifié conforme
le 24/2/2022*



SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z

Sommaire

Compte rendu de travaux	2
du professionnel de l'expertise comptable	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	<i>4</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
<i>PASSIF</i>	<i>5</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	10

Comptes annuels

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	8 512	8 512		
Fonds commercial	352 365		352 365	352 365
Autres immobilisations incorporelles	878 433		878 433	878 433
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	474 987	327 466	147 521	212 855
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	743 747	1 731	742 016	397 731
Créances rattachées à des participations	24 551		24 551	24 360
Autres titres immobilisés				
Prêts	225 542		225 542	197 099
Autres immobilisations financières	437 162		437 162	256 565
TOTAL (I)	3 145 299	337 710	2 807 590	2 319 408
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 783		15 783	15 783
Clients et comptes rattachés	8 260 401		8 260 401	3 968 131
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	73 142		73 142	76 970
. Personnel	15 450		15 450	14 465
. Organismes sociaux	62 070		62 070	55 414
. Etat, impôts sur les bénéfices				60 150
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	363 868		363 868	141 604
. Autres	167 724	51 474	116 249	169 227
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				75 434
Disponibilités	2 486 209		2 486 209	4 013 722
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	115 947		115 947	135 950
TOTAL (II)	11 560 594	51 474	11 509 120	8 726 849
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	26 087		26 087	23 038
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 731 980	389 184	14 342 796	11 069 295

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 62 100)	62 100	62 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	153 792	153 792
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 210	6 210
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 849	146 849
Report à nouveau	1 107 110	960 940
Résultat de l'exercice	800 271	292 105
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 639	
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	2 277 970	1 621 996
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	300 000	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	300 000	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	2 665 212	2 969 198
. Découverts, concours bancaires		3 572
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	239 510	4 017
. Associés		2 711
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 424 738	617 274
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 298 645	2 115 946
. Organismes sociaux	2 440 106	1 716 012
. Etat, impôts sur les bénéfices	187 376	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 370 668	927 768
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	154 399	194 697
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	650 281	338 284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	333 892	557 821
TOTAL (IV)	11 764 827	9 447 299
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	14 342 796	11 069 295

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	20 275 636	13 742	20 289 378	16 689 868
Chiffres d'affaires Nets	20 275 636	13 742	20 289 378	16 689 868
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 867	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			41 926	12 357
Autres produits			8 700	905
Total des produits d'exploitation (I)			20 341 870	16 703 130
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 500	45 585
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			6 922 175	4 308 216
Impôts, taxes et versements assimilés			250 606	322 448
Salaires et traitements			8 062 939	8 141 190
Charges sociales			3 327 223	3 242 931
Dotations aux amortissements sur immobilisations			86 386	106 626
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			15 010	6 615
Total des charges d'exploitation (II)			18 676 838	16 173 610
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 665 032	529 519
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			191	223
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			191	223
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 731	
Intérêts et charges assimilées			27 409	22 662
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			29 140	22 662
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-28 949	-22 440
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 636 083	507 079

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	211	585
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	211	585
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 000	100 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	231	558
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	353 113	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	389 344	100 558
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-389 134	-99 973
Participation des salariés (IX)	174 908	40 316
Impôts sur les bénéfices (X)	271 771	74 685
Total des Produits (I+III+V+VII)	20 342 272	16 703 937
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	19 542 001	16 411 832
RESULTAT NET	800 271	292 105
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	20 289 378	16 689 868	3 599 510	21,57
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	20 289 378	16 689 868	3 599 510	21,57
- Matières premières et approvisionnements consommés	12 500	45 585	- 33 085	-72,58
- Sous-traitance directe	5 902 324	2 955 484	2 946 840	99,71
Marge brute sur production (II)	14 374 554	13 688 799	685 755	5,01
Taux de marge brute sur production	70,85 %	82,02 %		
Marge brute globale (I + II)	14 374 554	13 688 799	685 755	5,01
Taux de marge brute globale	70,85 %	82,02 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 019 851	1 352 732	- 332 881	-24,61
Valeur ajoutée produite	13 354 703	12 336 067	1 018 636	8,26
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	65,82 %	73,91 %		
+ Subventions d'exploitation	1 867		1 867	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	250 606	322 448	- 71 842	-22,28
- Salaires et traitements	8 062 939	8 141 190	- 78 251	-0,96
- Charges sociales	3 327 223	3 242 931	84 292	2,60
Excédent brut d'exploitation	1 715 802	629 498	1 086 304	172,57
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	8,46 %	3,77 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	4 320		4 320	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	86 386	106 626	- 20 240	-18,98
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8 700	905	7 795	861,33
- Autres charges de gestion courante	15 010	6 615	8 395	126,91
+ Transfert de charges d'exploitation	37 606	12 357	25 249	204,33
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	1 665 032	529 519	1 135 513	214,44
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	8,21 %	3,17 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	191	223	- 32	-14,35
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	1 731		1 731	N/S
- Intérêts et charges assimilées	27 409	22 662	4 747	20,95
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	1 636 083	507 079	1 129 004	222,65
Résultat courant / chiffre d'affaires	8,06 %	3,04 %		

	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	211	585	- 374	-63,93
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 000	100 000	- 64 000	-64,00
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	231	558	- 327	-58,60
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	353 113		353 113	N/S
Résultat exceptionnel	-389 134	-99 973	- 289 161	289,24
- Participation des salariés aux résultats	174 908	40 316	134 592	333,84
- Impôts sur les bénéfices	271 771	74 685	197 086	263,89
Résultat net Comptable	800 271	292 105	508 166	173,97
Résultat net / chiffre d'affaires	3,94 %	1,75 %		

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021 dont le total est de 14 342 796,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 800 270,57 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.

Le mali technique de fusion

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081 « Mali de fusion sur actifs incorporels »,
- compte 2187 « Mali de fusion sur actifs corporels »,
- compte 278 « Mali de fusion sur actifs financiers »,
- compte 4781 « Mali de fusion sur actif circulant ».

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels et il n'a pas été déprécié.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels informatiques	Linéaire 1 an
Agencement des constructions	Linéaire 15 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire 10 à 12 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 12 011 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations financières non inscrites au bilan

La société cède une partie de ses factures auprès d'un Factor. Le montant total des créances cédées mais non réglées par les clients s'élèvent au 31 aout 2021 à 912 642 €

Evènements significatifs

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que l'épidémie de Covid-19 constituait une situation avérée à la date de clôture de la société.

Dans le contexte d'expansion du Covid-19, la société a pris des mesures pour protéger la continuité de son activité :

- Poursuite de la politique de télétravail mise en place l'année précédente
- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel – La société a par ailleurs perçue 209 K€ d'indemnités d'activité partielle au titre de l'exercice
- La société n'a pas versé de loyers sur cet exercice, conformément à l'accord passé avec le bailleur lors de l'exercice précédent

La société ASEA a été acquise pour 335 K€ en décembre 2020. Les frais relatifs à cette acquisition sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 239 311		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	45 439		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	413 438		16 426
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	458 877		16 426
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	422 091		346 207
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	453 664		209 040
TOTAL	875 755		555 247
TOTAL GENERAL	2 573 942		571 673

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 239 311	1 239 311
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			45 439	45 439
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		316	429 548	429 548
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		316	474 987	474 987
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			768 298	768 298
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			662 704	662 704
TOTAL			1 431 002	1 431 002
TOTAL GENERAL		316	3 145 299	3 145 299

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	8 512			8 512
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	11 120	5 520		16 640
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	234 902	76 008	85	310 826
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	246 022	81 529	85	327 466
TOTAL GENERAL	254 534	81 529	85	335 979

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	5 520				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	76 008				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	81 529				
TOTAL GENERAL	81 529				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 038	7 906	4 857	26 087
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1 639		1 639
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées		1 639		1 639
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions		300 000		
TOTAL Provisions		300 000		300 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation		1 731		1 731
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	4 320		4 320	
Autres dépréciations		51 474		51 474
TOTAL Dépréciations	4 320	53 205	4 320	53 205
TOTAL GENERAL	4 320	354 844	4 320	354 844
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			4 320	
- financières		1 731		
- exceptionnelles		353 113		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	24 551		24 551
Prêts	225 542		225 542
Autres immobilisations financières	437 162		437 162
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 260 401	8 260 401	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	15 450	15 450	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	62 070	62 070	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	363 868	363 868	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	240 865	240 865	
Charges constatées d'avance	115 947	115 947	
TOTAL GENERAL	9 745 857	9 058 602	687 255
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	2 665 212	369 572	2 265 879	29 761
Emprunts et dettes financières divers	239 510	239 510		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 424 738	1 424 738		
Personnel et comptes rattachés	2 298 645	2 298 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 440 106	1 595 471		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	187 376	187 376		
- T.V.A	1 370 668	1 370 668		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	154 399	154 399		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	650 281	650 281		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	333 892	333 892		
TOTAL GENERAL	11 764 827	8 624 552	3 110 514	29 761
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 906			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	311 892			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce OBJECTIF CONSEIL	352 365			352 365
Mali de fusion EUROLAND CONSULTING			878 433	878 433

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 846 757
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	229 794
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 076 551

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	434 259
Dettes fiscales et sociales	2 797 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	57 601
TOTAL	3 290 620

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	115 947	333 892
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	115 947	333 892

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 242	50,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12 420	5,00

Le capital était composé au début de l'exercice de 1242 actions à 50€ l'un pour un montant total de 62 100€.
Le 25 février 2021, les associés ont décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire, de diminuer la valeur nominale des actions pour la porter à 5€ et de multiplier le nombre d'actions par 10 pour les porter à 12 420.

Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Charges / Produits divers	389 113	
Charges / Produits litiges		
Charges / Produits cession d'actifs	231	211
TOTAL	389 344	211

Transfert de charges

	Produits
Charges de personnel (indemnités journalières)	37 606
Charges de formation	
Charges diverses	
TOTAL	37 606

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	20 289 378
TOTAL	20 289 378

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	19 716 660 572 718
TOTAL	20 289 378

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 636 083	323 596
Résultat exceptionnel (et participation)	-389 134	
Résultat comptable	800 271	323 596

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	578 920
Autres engagements donnés:	
Créances clients cédées non échues	912 642
TOTAL	1 491 562
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Garantie BPI au profit de la BNP (40% de l'en-cours du prêt, soit 85 087€ au 31 août 2021)	34 035
Autres engagements reçus :	
Caution solidaire de Jacques Schramm (13% de l'en-cours du prêt, soit 85 087€ au 31 août 2021) au profit de la BNP	11 061
Caution solidaire de HJS Services au profit de HSBC	50 000
Caution solidaire de la BPI au profit de HSBC (30% de l'en-cours du prêt, soit 211 647€ au 31 août 2021)	63 494
Caution solidaire de HJS Services au profit de HSBC (50% de l'en-cours du prêt, soit 211 647€ au 31 août 2021)	105 824
Caution solidaire de la BPI au profit de BNP (30% de l'en-cours du prêt, soit 212 785€ au 31 août 2021)	63 836
Caution solidaire de HJS Services au profit de BNP (50% de l'en-cours du prêt, soit 212 785€ au 31 août 2021)	106 393
Caution solidaire de la BPI au profit de la BRED (30% de l'en-cours du prêt, soit 386 905€ au 31 août 2021)	116 071
Caution solidaire de la HJS Services au profit de la BRED (50% de l'en-cours du prêt, soit 386 905€ au 31 août 2021)	193 452
TOTAL	744 166
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées	466 730
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
TOTAL	
ALLEGEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	174 886
Autres :	
TOTAL	174 886
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	118	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	120	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		578 920	
TOTAL		578 920	

Une estimation de la valeur des engagements des indemnités de départ à la retraite de la société vis-à-vis de l'ensemble de son personnel a été affectée. Basé sur le dernier salaire annuel, sur une ancienneté supposée lors du départ à la retraite, sur les droits acquis à cette date en fonction des accords en vigueur dans l'entreprise et sur une probabilité d'être en vie et présent au moment du départ à la retraite du salarié, il apparaît que ce montant est de l'ordre de 578 920 € y compris les charges sociales.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation, qui se décomposent principalement entre variables économiques et variables démographiques, sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31 août 2021 : 0,68%
- Revalorisation des salaires : 3% pour une population presque entièrement composée de cadres (Un employé avec un taux de revalorisation similaire)
- Charges sociales patronales dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite : 48% pour les cadres, 38% pour les employés
- Contribution employeur sur les indemnités de mise à la retraite : 50%
- Droits conventionnels : convention collective des Bureaux d'étude (Syntec)
- Mobilité des actifs : turn over fort
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2021
- Départs volontaires à la retraite : 100% (pas de mise à la retraite par l'employeur)
- Age de départ en retraite : 65-67 ans pour un départ à taux plein
- Population composée de 110 cadres, d'âge moyen 34 ans, d'ancienneté moyenne 5 ans et de durée d'activité probable résiduelle 6 ans et 2 employés, d'âge moyen 24 ans, d'ancienneté moyenne 1 an et de durée d'activité probable résiduelle de 3 ans.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ASEA (1)	6 000	222 547	100	334 816	334 816	0	0	112 939	47 234	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MGPF (2)	5 000	- 5 941	34,62	1 731	0	12 778	0	500	- 3 544	0
KERNIX (3)	8 900	440 113	10,11	396 000	396 000	4 000	0	3 256 423	- 299 592	0
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) Données de l'exercice clos le 31 décembre 2020

(2) Données de l'exercice clos le 31 décembre 2020

(3) Données de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A2 CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 62 100 euros
Siège social : 14, rue d'Ouessant, 75015 PARIS
431 476 001 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 FEVRIER 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 800 270,57 euros de la manière suivante :

ORIGINE AU 31.08.2021

Résultat de l'exercice	800 270,57 euros
Le compte « Report à nouveau » antérieur	1 107 109,78 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes	600 000,00 euros
Soit 48,31 euros par action	
Acompte déjà versé	120 000,00 euros
Le solde, en totalité au compte « Report à nouveau »	200 270,57 euros
S'élevant désormais à	1 307 380,35 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 676 331,23 euros.

Compte tenu du fait que par décision de la Présidente en date du 29 novembre 2021, il a déjà été versé un acompte de 120 000 euros sur le dividende global de 600 000 euros correspondant à un dividende par action de 9,66 euros. Il reste à verser aux associés le solde de 480 000 euros, correspondant à un dividende par action de 38,65 euros.

Le dividende à verser sera mis en paiement au siège social à compter du 24 février 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 Août 2020	145 935 €	145 935 €	-
31 Août 2019	235 980 €	235 980 €	-
31 Août 2018	268 272 €	268 272 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2022

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
HJS SERVICES



A2 CONSULTING
Au capital de 62 100€
Société par Actions Simplifiée
14 rue d'Ouessant
75015 Paris

N° SIRET : 431 476 001 00034

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021



A2 CONSULTING
Au capital de 62 100€
Société par Actions Simplifiée
14 rue d'Ouessant
75015 Paris

N° SIRET : 431 476 001 00034

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

À l'assemblée générale de la société A2 CONSULTING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2 CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant les incidences liées aux mesures de contraintes prises par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.



Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 9 février 2022

POUR LA SAS REXCO CONSEILS

Xavier TREMBLAY
Commissaire aux comptes